

Mise à disposition de composteur

Saviez-vous que 30 % de votre poubelle est composée de déchets compostables.

**Vous souhaitez ne plus jeter ces déchets et les valoriser en compost ?
Vous disposez d'un espace vert ?**

La communauté de communes de Serre-Ponçon par le biais de la régie SMICTOM Serre-Ponçon vous accompagne dans cette démarche.

Pour cela, elle vous propose des composteurs individuels en bois de 300 L moyennant une participation financière de **15 €**.

Le composteur vous sera remis à l'issue d'une formation sur l'utilisation du composteur et du compost.



**Vous êtes intéressé ?
Merci de vous inscrire auprès
d'Hélène REVEL : h.revel@smictom05.fr
ou au 04 92 43 76 27**

